



COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-cinquième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 15-19 octobre 2018

**AXE DE TRAVAIL DU CSA EN MATIÈRE DE SYSTÈMES
ALIMENTAIRES ET DE NUTRITION – PROJET DE DÉCISION**

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

Les documents CFS 2018/45/6 «Élaboration des directives volontaires du CSA relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition» et CFS 2018/45/5 «Axes de travail du CSA en matière de systèmes alimentaires et de nutrition – Projet de décision» ont été présentés par M. Khaled El-Taweel (Égypte), Président du Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition.

Le Comité:

- a) se félicite des travaux accomplis par le Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition, soulignant qu'ils ont été menés avec efficacité par son Président;
- b) approuve le mandat relatif à l'élaboration de directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025);
- c) reconnaît l'importance de la mise en place d'un processus inclusif et ouvert à toutes les parties prenantes intéressées en vue de l'adoption des directives volontaires, processus qui sera facilité par le Secrétariat du CSA, sous la conduite du Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition et avec l'assistance d'une équipe technique spéciale;
- d) insiste sur l'importance cruciale des phases de consultation prévues, qui visent à garantir le succès du processus et à permettre aux intéressés de se l'approprier, et invite toutes les parties prenantes du CSA concernées à participer activement à l'élaboration des Directives volontaires;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



-
- e) reconnaissant que des fonds ne sont pas disponibles à l'heure actuelle, invite les membres et les parties prenantes du CSA à mettre à disposition les ressources financières nécessaires, afin de permettre la mise en œuvre du processus de convergence des politiques, et à veiller à ce que toutes les activités prévues soient menées dans la limite des ressources disponibles;
 - f) demande que les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition soient présentées à la quarante-septième session du CSA (2020), en vue de leur approbation.